



République de Guinée
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU BUDGET

TERMES DE RÉFÉRENCE

VISITE DES TRAVAIL ET D'ÉCHANGE DES MINISTRES DU BUDGET ET DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES DANS LA RÉGION NORD-OUEST DE LA GUINÉE

Période : 23 au 26 Mars 2017

A. Contexte et Justification

L'accès aux ressources publiques, leur utilisation efficace et le contrôle a posteriori par les communautés est, d'une part, un gage de bonne gouvernance et une condition de développement à la base et, d'autre part, une volonté de s'assurer de l'efficacité des politiques publiques. Conscient de cela, le Ministère du Budget entend rendre opérationnelle et concrète la transparence budgétaire tant souhaitée par le Président de la République, Son Excellence le Professeur Alpha Condé.

En effet, la transparence budgétaire est à la fois un objectif de société et une condition d'efficacité des politiques publiques. C'est pourquoi, à la suite des élections présidentielles de 2010 et 2015, le Président a fixé de nouveaux caps pour notre pays, fondés sur les principes de :

- Transparence de l'action publique, notamment via l'ouverture des données publiques,
- Participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques,
- L'intégrité de l'action publique et des agents publics et,
- L'utilisation des nouvelles technologies en faveur de la redevabilité.

Cette transparence budgétaire, centrée sur la gestion des finances publiques, complète bien l'autre initiative présidentielle axée sur les politiques sectorielles : la politique de contenu local. En effet, la finalité de cette dernière est de permettre aux populations d'accéder en bonne et due forme aux ressources qui leur sont destinées et de créer des conditions favorables à leur utilisation optimale pour leur bien-être. La nouvelle politique fiscale menée par le Ministère du Budget s'inscrit résolument dans cette initiative, qui consiste à rendre l'impôt et autres taxes socialement acceptables et économiquement incitatifs.

C'est pourquoi, le Ministre du Budget et son homologue des mines ont décidé d'initier une tournée du 10 au 12 mars 2017 dans la région de Boké pour

s'enquérir des réalités de terrain et sensibiliser les pouvoirs à la base et les populations sur l'importance d'une collaboration basée sur la transparence et la redevabilité, en matière de contenu local, volet fiscal.

B. Objectif de la mission

L'objectif de la tournée conjointe est de :

- ✓ Discuter des potentialités en matière de recettes fiscales et douanières du secteur minier de la région de Boké.
- ✓ Échanger sur les rapports entre les administrations douanières et fiscales et les sociétés minières de la région ;
- ✓ Échanger avec les pouvoirs publics, les entreprises minières et les communautés sur l'importance de la transparence budgétaire et de la redevabilité pour le développement local.
Il sera abordé notamment la question des rétrocessions en faveur des collectivités déconcentrées et décentralisées effectuées par la Direction Nationale des Impôts ou les sociétés minières (montant, périodicité, mode de versement, utilisation et suivi) ;
- ✓ Sensibiliser les acteurs de la société civile et de la presse sur leur rôle dans la transparence budgétaire et la redevabilité.
- ✓ Échanger avec les pouvoirs publics et les opérateurs économiques locaux sur la manière dont la fiscalité pourrait soutenir la politique de contenu local et le développement des communautés.

A ces objectifs spécifiques viennent se joindre les objectifs globaux relevant de la mission traditionnelle du Ministère du Budget : l'accroissement des recettes fiscales

- ✓ Contrôle de l'utilisation des régimes d'exonération
- ✓ Mise en place d'un système efficace de sécurisation des recettes
- ✓ Identification de nouveaux gisements de recettes fiscales
- ✓ Examen de l'optimalité des modes actuels de transferts de fonds des collectivités déconcentrées et décentralisés vers l'administration centrale
- ✓ Rencontres des acteurs locaux de la société civile en vue de leur implication effective dans l'amélioration de la gouvernance

C. Composition de la mission

La mission sera composée des membres suivants répartis comme suit :

- Les Ministres du Budget et des Mines (2)
- Des représentants du Cabinet du Ministère du Budget (5)
- Des représentants du Cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie (10)
- Des représentants de la Direction Nationale des Impôts
- Des représentants de la Direction Générale des Douanes
- Des agents de communication et de presse
- Des gardes du corps, membres de l'armée, chauffeurs

